

28 janvier 2003

03.303

**Question Claude Zweacker****Swiss – Le canton a-t-il jeté 400.000 francs en l'air?**

Le Grand Conseil, d'ores et déjà, a beaucoup discuté de la débâcle de Swissair.

Rappelons que lors de la séance, du Grand Conseil du 21 novembre 2001, la porte-parole du Conseil d'Etat a déclaré que la Caisse de pensions de l'Etat avait perdu 800.000 francs et l'Etat 200.000 francs dans la piteuse affaire Swissair.

Le 1<sup>er</sup> février 2002, en réponse à une question du député Jean-Nathanaël Karakash, le Conseil d'Etat affirmait, par la voix de la cheffe de Département des finances et des affaires sociales, que notre canton n'avait pas encore versé la contribution de 400.000 francs pour permettre l'envol de la compagnie Swiss parce que le gouvernement n'avait pas reçu de réponses à deux questions (plan social et attribution de longs courriers à l'aéroport de Cointrin).

Le Conseil d'Etat a-t-il versé, aujourd'hui, cette contribution? Si tel est le cas, ne craint-il pas qu'elle n'ait servi à rien car, pas plus tard que vendredi 24 janvier 2003, M. André Dosé, directeur de Swiss, a déclaré que

*Swiss n'excluait aucune possibilité pour faire face à la diminution préoccupante de passagers et se trouvait maintenant en butte à une situation extrêmement difficile.*

S'il ne l'a pas versée, ne pense-t-il pas qu'il serait préférable de la retenir?

*Cosignataires:* L. Aquilon et J.-M. Nydegger.